



PV de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022

Lieu : Laiterie d'Orsières, 20 :00

Présents

APAGE Magaly **JACQUEMETTAZ** - Présidente, Francis **GUIGOZ** – Vice-Président,
Jean-Henri **FILLIEZ**, Alexandre **FROSSARD**, Aristide **REBORD**, Alexis **TORNAY**, Pascal **TORNAY**
(représentant du service de l'agriculture)

SECRETAIRE/ CAISSIERE Martine **JAQUES**
COORDINATRICE PDR

MEMBRES Carole **BOBILLER** (Commune d'Orsières), Christophe **BUILLARD**, Denis **COPPEY**, Emmanuel **COPPEY**, Meinard **COPPEY**, Florian **COPPEY**, Natacha **DARBELLAY** (cabane de Mille), Thierry **DE SALVADOR**, Loïc **DE SALVADOR**, Alexandra **DUAY** (Edelweiss Market), Christophe **DUMOULIN** (Fiduciaire Dumoulin Sàrl), Jean-Blaise **FELLAY** (Corbeille d'Entremont), Jean-Maurice **FELLAY**, Isabelle **FIORA**, Michel **FIORA**, Clément **FORMAZ**, David **FORMAZ**, Baptiste **FROSSARD**, François **GAY** (Valplantes), Marc **GILGEN** (AGRIDEA), Christian **GUEX** (Société d'exploitation des eaux minérales de Sembrancher), Didier **JACQUEMETTAZ** (DransEnergie et Pays du St-Bernard), Christian **LATTION**, Jonas **LATTION** (Ferme Lattion Daniel & Fils et Four banal de Liddes), Stéphane **LOVEY**, Claude-Alain **LOVEY**, Marc **MARET**, Marie-Gabrielle **LUISIER**, Alexis **MAYE**, Patrick **METROZ**, Pierre-Émile **MICHELLOD**, Jean-Baptiste **MOULIN**, Bruno **MOULIN** (Commune Val de Bagnes), Alain **MÛRI** (Commune Val de Bagnes), Sarah **MUSY**, David **PELLOUCHOUD**, Samuel **PIERROZ**, Stéphane **PILLET** (BTEE SA), Jean-Michel **RAUSIS**, Pierre-Etienne **REBORD**, Roland **REBORD**, Stéphane **REBORD**, Fabien **SAUTHIER** (commune de Vollèges et producteur), Cédric **TERRETTAZ**, Cory **TERRETTAZ**, Célestin **THETAZ** (commune d'Orsières), Benoît **TORNAY** (Laiterie d'Orsières et producteur), Catherine **TORNAY**, Cindy **TORNAY**, Etienne **TORNAY** (Réseau agro-environnemental Entremont et producteur), Emmanuel **TORNAY**, Simon **TORNAY**, François **VEUTHEY**, Thierry **VOUTAZ** (Commune Sembrancher)

INVITES Ludivine **LUY** (députée-suppléante), Alain **MARET** (Préfet du district d'Entremont), Marie-Luce **POUGET** (vice-préfète), Gaëtan **TORNAY** (Pays du St-Bernard), Simon **WIGET** (Verbier Tourisme)

Excusés

Maurice **AMIOT**, Eddy **BAILLIFARD**, Sarah **BESSE**, Grégory **BORGEAT** (Service de l'agriculture), Christian **CARRON** (Service de l'agriculture), Bertrand **COPPEY**, Gérald **DAYER** (Service de l'agriculture), James **DERIVAZ** (DransEnergie), Frédéric **DESLARZES**, Gilbert **DORSAZ**, Stéphane **DORSAZ**, Grégoire **EMONET**, Serge **EXQUIS**, Alain **FROSSARD**, Maxime **FROSSARD**, Bertrand **GOLZ** (Soc. de développement de Bagnes), Marie-Madeleine **LUY** (présidente de Sembrancher), Martin **MICHELLOD**, Malvine **MOULIN** (députée), Roger **MORET**, Marie **OLESON** (La Brusonette et Palp Village Bruson), Léon **PELLOUCHOUD**, Joachim **RAUSIS** (président d'Orsières), Laurent **TORNAY**, Nicolas **TORNAY**, Oriana **TORNAY**, David **VOUTAZ**, Charles-Henri **ZUCHUAT**



1. Ouverture de l'Assemblée par la présidente de l'APAGE

Magaly JACQUEMETTAZ ouvre la huitième assemblée générale de l'APAGE convoquée par courrier personnel le 14 mars 2022. Elle se réjouit de voir la salle si remplie après une AG tenue en 2021 par correspondance en raison de la situation sanitaire. Elle remercie la Laiterie d'Orsières qui accueille l'assemblée en ses murs et tout particulièrement Benoît TORNAY, Président de la Laiterie, qui a pris le temps de faire visiter son bâtiment et ses équipements à ceux qui ont pu arriver avant. La Laiterie d'Orsières offre une infrastructure moderne et spacieuse, reflet d'une agriculture dynamique et innovante. C'est assurément un projet phare du PDR du Grand Entremont.

2. Nomination des scrutateurs et Approbation de l'ordre du jour

- *Meinrad COPPEY et Clément FORMAZ sont nommés scrutateurs.*
- *L'ordre du jour est approuvé tel que proposé dans la convocation.*

3. Approbation du procès-verbal 2021

Les restrictions en vigueur au printemps 2021, notamment la limite de rassemblement fixée à 30 participants au maximum pour les rencontres d'association, avaient contraint l'APAGE à renoncer à son Assemblée Générale en présentielle. Les membres avaient pu valider par écrit les points statutaires.

- *Le procès-verbal 2021 validant l'approbation des comptes 2020, la fixation des cotisations et l'admission des nouveaux membres est approuvé par l'Assemblée Générale avec remerciements à Martine JAQUES.*

4. Rapport de la Présidente

La PRÉSIDENTE commence par remercier la secrétaire de l'APAGE et coordinatrice du PDR Grand Entremont dont le dynamisme, les idées et l'enthousiasme sont des atouts certains pour le développement du Grand Entremont. Elle remercie aussi ses **collègues de Comité**, lequel s'est réuni neuf fois durant l'année, et plus particulièrement Alexis TORNAY qui a un mandat de 4 jours par mois pour effectuer quelques tâches pour l'Association.

La PRÉSIDENTE explique que l'année 2021 a permis de poursuivre la **labellisation des produits** et que le Grand Entremont compte à ce jour plus de 200 références labellisées. Il s'agit avant tout de produits laitiers mais il y a aussi des farines, de la viande, des tisanes et mélanges d'herbes, des douceurs, eaux, vins et eaux-de-vie, ainsi que le miel, lequel doit être préalablement labellisé par APISUISSE. La Présidente remercie à ce propos Clément FORMAZ, responsable des contrôles de miel dans la région.

La PRÉSIDENTE poursuit son rapport en parlant des nombreux projets menés par l'APAGE dans le cadre du **projet partiel 7435.02** (promotion-marketing,) ainsi que du **projet partiel 7435.03** (marketing sur les lieux de vente) développé en 2020 par la coordinatrice et validé le 4 novembre 2020 par le Conseil d'État.



Grand Entremont

L'année 2021 a permis la pose de **panneaux Grand Entremont** sur les fermes, les alpages et quelques bâtiments de nos partenaires. La PRÉSIDENTE espère que d'autres fermes arboreront prochainement des panneaux d'Ambassadeur.

Une réalisation majeure pour donner plus de visibilité au Grand Entremont a été la réalisation du **site internet** www.grand-entremont.ch. Ce site présente les différentes facettes de l'APAGE, de l'agriculture, du PDR, et de la marque du Grand Entremont. Il est illustré par les photos de Jean-Baptiste MOULIN, de Laurent BRUCHEZ ainsi que par des **photos** de Valérie MOULIN pour tout ce qui concerne les produits. La PRÉSIDENTE remercie la coordinatrice pour tout le travail réalisé pour ce site.

L'objet phare de l'année 2021 est sans aucun doute la **Corbeille du Grand Entremont**, un contenant uniformisé pour mettre en valeur les produits labellisés. Cette Corbeille en carton, conçue par Geoffroy de Projet HIDALGO et produite par les Ateliers St-Hubert, a été pensée pour être peu coûteuse, pratique et recyclable. Elle existe dans une version fermée pouvant être déposée à la poste. La PRÉSIDENTE remercie l'Association de la Corbeille d'Entremont d'avoir cautionné l'élaboration de cet objet unique pour la nouvelle Corbeille du Grand Entremont.

L'APAGE a développé en 2021 toute une gamme de produits (parasols, chaises longues, doudounes, ardoises, sacs, etc.) pour promouvoir et renforcer le positionnement de la marque du Grand Entremont et de ses produits. Ces produits de la **Boutique du Grand Entremont** sont proposés aux membres à des prix attractifs grâce au soutien du projet de développement régional.

Un film sur le **Raclette du Valais AOP** est en cours de réalisation avec les cinéastes et réalisateurs Jean-Baptiste MOULIN et Gaël MÉTROZ. Il sera terminé en 2022.

L'APAGE a produit et diffusé dans toute la région jusqu'à Martigny et pour la saison estivale un **prospectus** présentant les trois réalisations **agritouristiques** du PDR Grand Entremont : la **Buvette de Pindin**, le **Char à Fondue** de la Ferme des Moulins à Sembrancher et le gîte de la Tsissette dans la Combe de l'A.

En juillet, la Banque Raiffeisen a invité l'APAGE à participer toute une matinée depuis la Laiterie d'Orsières à la diffusion des programmes de **Radio Rhône** pour parler des apiculteurs, des fromages, des plantes aromatiques et du Goût des cimes dans le Grand Entremont.

En juillet aussi, l'APAGE a co-organisé les inaugurations du **gîte de la Tsissette** et les travaux de rénovation ainsi que le nouveau magasin de la **laiterie de Liddes** en présence du Conseiller d'État Christophe DARBELLAY. Un peu plus tard pendant l'été, **Canal 9** a passé avec la coordinatrice toute une journée entre la Laiterie de Liddes et le gîte de la Tsissette pour produire un reportage mettant en avant ces deux projets du PDR Grand Entremont.

Le Goût des cimes a été présent lors de **l'E-bike Festival à Verbier** au mois d'août. L'occasion de montrer que le Raclette se mange aussi à la main et de mettre en valeur la Saucisse d'Entremont.

En automne, l'APAGE a pu coorganisé avec le PALP Village Bruson le deuxième **marché des fromages d'alpage** en novembre. Les huit alpages AOP du Grand Entremont étaient présents ainsi que le fromage d'alpage du Val d'Illiez, invité d'honneur de l'édition 2021. L'organisation professionnelle du PALP a permis d'accueillir plusieurs centaines de visiteurs. Tous les fromages amenés par les alpagistes ce jour-là se ont pu être vendus.

Verbier Promotion invite régulièrement l'APAGE à participer à l'accueil de leurs **journalistes** étrangers mais l'Association a limité ces rencontres parce qu'elle concentre ses forces pour faire rayonner le Goût des cimes avant tout dans son aire d'origine.

La Présidente remercie Cory TERRETTAZ qui gère la page du Grand Entremont sur Facebook à laquelle sont déjà abonnés près de 1500 personnes



Grand Entremont

Le projet de développement régional du Grand Entremont a soutenu PASSION RACLETTE, avec David VOUTAZ et Grégoire EMONET, dans un achat d'un chalet à raclettes et d'une dizaine de tables hautes estampillées Grand Entremont. La PRÉSIDENTE se réjouit que la région ait désormais une structure mobile qui puissent proposer des raclettes du Grand Entremont lors d'événements ou manifestations publiques ou privées.

En 2021, des automates Grand Entremont **ont été installés** devant les laiteries de Liddes, Orsières, Étiez, Verbier et Lourtier, ainsi que sur la place Curala. Des vitrines frigorifiques ont été pour leur part posées à la Chaux, au Col du Lein, à la Ferme des Glariers à Lourtier, dans le Kiosque de Bovernier, à la Brusonette, chez Bio Bagnes et à Edelweiss Market à Orsières. La PRÉSIDENTE regrette que trop de produits labellisés qu'on trouve dans ces vitrines et automates n'arborent pas encore le label « Grand Entremont- Le goût des cimes ». Elle rappelle que le label a pour mission de renseigner le consommateur sur la provenance locale du produit et qu'il est important de lui donner une bonne visibilité.

L'APAGE a mandaté le bureau **BTEE** à l'élaboration d'un concept de **signalisation** afin que les lieux de vente, endroits agritouristiques, buvettes d'alpage soient mieux **identifiés** sur les routes et les chemins. C'est un processus complexe qui va nécessiter de nombreuses autorisations. L'APAGE espère que ce qui se fera dans le Grand Entremont puisse être décliné dans chaque région du Valais, afin que les haut-lieux de l'agriculture de tout le canton soient identifiables avec le même concept de signalisation.

L'année 2021 s'est terminée avec le lancement du **Pain du Grand Entremont**. Les cinq boulangers de la région se sont en effet réunis à plusieurs reprises avec la coordinatrice pour travailler sur une recette pour mettre en valeur le blé et le seigle du Grand Entremont. Cette démarche doit permettre d'apporter une plus-value aux céréaliers et reflète l'importance pour les artisans-producteurs de travailler avec de la matière première locale et de qualité. La PRÉSIDENTE remercie les boulangers pour cette démarche collaborative et encourageante.

La PRÉSIDENTE rappelle que le temps file très vite et qu'il faut que les projets se terminent d'ici fin 2023. Elle se réjouit donc du **premier coup de pioche à la Laiterie d'Étiez** qui aura lieu le lendemain et souhaite d'ores et déjà à la Coopérative laitière d'Étiez beaucoup de succès dans la réalisation de sa nouvelle fromagerie, de son magasin et de son espace d'accueil.

Elle fait également part de souhait de voir plus de **solidarité** entre tous les paysans du Gd-Entremont : c'est la capacité de tous les membres à se mettre **ensemble** qui fera la réussite du projet de développement régional.

La PRÉSIDENTE souligne à ce titre les liens développés avec les destinations touristiques que sont le **Pays du St-Bernard** et **Verbier Tourisme**, Valais-Wallis Promotion et Slow Food Travel ; les synergies entre le tourisme et l'agriculture sera une force supplémentaire pour le PDR du Grand Entremont et pour son avenir. Elle salue aussi le fait d'avoir pu accueillir en 2021 au sein de l'APAGE **trois accompagnateurs montagne** qui ont à cœur de développer des offres en relation avec l'agriculture. L'APAGE doit encourager ces accompagnateurs à devenir des traits d'union entre le monde agricole et les consommateurs- randonneurs.

La PRÉSIDENTE mentionne encore qu'un projet supra-PDR en Valais est en gestation et que si ce n'est pas lui qui aidera le Grand Entremont à maintenir sa dynamique PDR au-delà de 2023, il faut rester attentif à son développement possible, notamment avec l'espoir qu'il puisse aider à une démarche de signalisation cohérente sur le territoire cantonal.

La PRÉSIDENTE termine son rapport en remerciant très chaleureusement les **communes**, le **Canton du Valais** et plus particulièrement le **Service de l'agriculture**, l'**Office fédéral de l'agriculture** et tous les **partenaires** qui rendent possible le PDR du Grand Entremont.



5. Lecture des comptes et rapport de la fiduciaire Dumoulin

La PRÉSIDENTE demande à Martine JAKUES de donner lecture des comptes 2021.

Les comptes de l'APAGE bouclent sur un **bénéfice de CHF 10'951.03** après le paiement des frais (frais administratifs, charges et indemnités au Comité) qui se montent à CHF 6'711.65 et la constitution d'une provision de CHF 46'251.81 correspondant au 9% que l'APAGE doit payer sur les projets partiels 2021 dont elle est responsable. Les recettes de CHF 63'915.49 proviennent principalement des cotisations des membres (CHF 10'600.-) et de contributions des membres (CHF 52'852.79) bénéficiant directement du matériel promotionnel ou des mesures de marketing.

Christophe DUMOULIN déclare avoir contrôlé la comptabilité et les comptes annuels de l'APAGE conformément à la nomination de l'Assemblée générale constitutive du 28 avril 2015. Les chiffres correspondent aux pièces justificatives et le montant total des fonds propres s'élève au 31.12.2021 à CHF 23'433.01. Il recommande d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge au Comité ainsi qu'à Martine JAKUES, chargée de tenir la comptabilité de l'APAGE.

6. Approbation des comptes et décharge au Comité

La PRÉSIDENTE demande à l'assemblée de voter à main levée pour approuver les comptes et donner décharge au Comité et à la caissière Martine JAKUES. Elle en profite pour la remercier pour son scrupuleux travail de caissière-comptable.

- ***L'Assemblée Générale approuve les comptes 2021 de l'APAGE ; elle donne décharge au Comité et à la caissière.***

7. Adaptation des statuts

- ***L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité de modifier l'art. 4, alinéa 2, des statuts, qui précise que le Grand Entremont est composé des territoires des communes de Bourg-st-Pierre, Bovernier, Liddes, Orsières, Sembrancher et Val de Bagnes en lieu et place des communes de Bagnes et Vollèges***
- ***L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité de modifier l'art. 10 alinéa 1 qui a trait à la possibilité d'exclure un membre pour un juste motif et qui corrige donc le terme de membre « démissionnaire » par le terme de membre « exclu ».***

8. Validation du règlement du label Grand Entremont

Les statuts prévoient dans l'alinéa 3 de son article 5 que l'APAGE peut assurer la promotion des produits et prestations agricoles et para-agricoles sous une dénomination définie par un règlement spécifique et admis par l'assemblée générale.

Le règlement d'utilisation du label présenté lors de l'Assemblée Générale en 2019 n'ayant pas été formellement validé par ladite Assemblée, la PRÉSIDENTE demande à l'Assemblée Générale de les approuver formellement. Elle rappelle que ce règlement stipule entre autres que le label « Grand Entremont- Le goût des cimes » est réservé aux produits qui contiennent au moins 80% de matière première de notre région.

- ***L'Assemblée Générale valide le règlement du label « Grand Entremont-Le goût des cimes ».***



9. Fixation de la cotisation annuelle 2023

La PRÉSIDENTE explique qu'il sera nécessaire dans un proche avenir de demander à tous ceux qui bénéficient du label « Le goût des cimes » de participer à l'effort collectif de promotion. L'assemblée générale 2023 devrait ainsi donner lieu soit à l'instauration de contributions de promotion ou au renforcement des cotisations ordinaires.

Mais compte tenu que la promotion bénéficie encore des contributions du projet de développement régional, le Comité de l'APAGE propose de maintenir encore en 2023 le montant de la cotisation individuelle à 50.- par an et la cotisation pour les corporations de droit privé à 100.-

Cette proposition ne donne lieu à aucune opposition ni abstention.

- ***La cotisation 2023 pour les membres individuels est maintenue à CHF 50.00***
- ***La cotisation 2023 pour les corporations de droit privé est maintenue à CHF 100.00***

10. Admissions des nouveaux membres

Le Comité propose l'admission à l'APAGE de plusieurs nouveaux membres que l'Assemblée Générale doit, selon les statuts, approuver. La PRÉSIDENTE souligne que tout nouvel adhérent contribue à renforcer l'APAGE et elle énumère les noms des personnes ou entreprises qui ont adressé leur demande d'adhésion au Comité en tant que producteurs, transformateurs, sympathisants ou prestataires agritouristiques :

PRODUCTEURS :

- Domaine Des Lâzres SA : Emile Deslarzes & François Veuthey
- Jardin d'Adeline et Armando, Vollège : Adeline Pinelli
- Aux Croquignoles : Delphine Corthay
- Boulangerie Michellod : Christophe Bulliard
- Boulangerie-Pâtisserie de la Poste : Nicolas Micheli
- Boulangerie La Gentiana : Stéphane Lovey

SYMPATHISANT :

- Jean-Luc Deslarzes

PRESTATAIRES AGRITOURISTIQUES ET RESTAURANTS :

- Cabane de Mille : Lucien et Natacha Darbellay
- Auberge de l'Hospice : Patrick Bonaud
- Four Banal de Liddes : Maroussia Pierroz
- Passion Raclette : David Voutaz et Grégoire Emonet
- Coralie-Accompagnatrice en Montagne : Coralie Faveers
- Hauteur & Horizons : Yorick Biselx
- Au Cœur des Cimes : Emilie Michaud

- ***Les demandes d'adhésion des entreprises et personnes mentionnées ci-dessus sont validées par acclamation.***



11. Nomination de nouveaux membres au Comité

La PRÉSIDENTE informe que Jean-Henri FILLIEZ a fait part au Comité de sa démission pour laisser la place à un plus jeune que lui. La PRÉSIDENTE le remercie pour ses années passées au Comité et lui offre au une Corbeille du Grand Entremont. Pour le remplacer, le Comité propose de nommer Loïc DE SALVADOR, agriculteur à Bruson.

Consciente des défis qui attendent encore l'APAGE, le Comité souhaite aussi s'élargir en donnant une place à un représentant de l'ancienne Corbeille de l'Entremont. Il propose donc de nommer également Jean-Blaise FELLAY, Président de l'Association de la Corbeille d'Entremont et préposé à l'agriculture pour la Commune de Val de Bagnes.

- ***L'Assemblée approuve les nominations de Loïc DE SALVADOR et de Jean-Blaise FELLAY au Comité de l'APAGE.***

12. État d'avancement des projets partiels du PDR Grand Entremont

Projet 7435.04: Laiterie d'Orsières

Le projet est terminé. Pour rappel le premier coup de pioche avait été officiellement donné en avril 2019, la cave et son robot automatisé avaient été opérationnels dès la mi-avril 2020 et la fromagerie avait été mise en service le 21 juin 2020. Le magasin et café-bar à raclettes ont ouvert pour leur part le 15 août 2020.

Projet 7435.05: Laiterie de Liddes

Le projet est terminé. Pour rappel, les travaux qui ont duré un an ont d'abord porté sur la rénovation extérieure de l'ancien bâtiment avec une nouvelle toiture. Un tank pour refroidir le petit lait a été posé tandis qu'un système de neutralisation des eaux de nettoyage a été installé, rendant ainsi plus écologique le processus de transformation du lait en fromages. Une annexe a permis l'agrandissement de la cave d'affinage dont la capacité totale se monte aujourd'hui à 4000 pièces et l'aménagement d'un magasin qui a ouvert ses portes en octobre 2020.

Projet 7435.06: Fromagerie d'Étiez, par Alain FROSSARD

Les travaux pour la construction de la nouvelle Laiterie d'Étiez ont débuté en mars 2022 et le premier coup de pioche officiel aura lieu le 5 avril 2022 en présence du Conseiller d'État Christophe DARBELLAY, du président de Commune Christophe MARET et de la Présidente de l'APAGE Magali JACQUEMETTAZ. Après des retards en partie dus à la crise sanitaire, le chantier suit désormais le planning prévu. Le projet se divise en deux étapes :

- le nouveau bâtiment avec la partie process-fabrication en 2023
- la transformation du bâtiment existant en espace d'accueil et ventes pour les visiteurs en 2024.

Les travaux sont suivis par les bureaux FIMA Architecture SA dans le Val de Bagnes et BTEE SA à Sembrancher. Malgré les augmentations des coûts, le devis général est maîtrisé.

Projets 7435.08 et 7435.09 : locaux de découpe et de transformation à Orsières et à Bagnes par Jean-Blaise Fellay

Les projets de locaux de découpe ont fait place à un projet d'abattoir pour tout le Grand Entremont. Ce projet est toujours à l'étude par un Comité de pilotage comprenant des agriculteurs et bouchers de l'Entremont, des représentants des communes de Bagnes et d'Orsières ainsi que le conseiller agricole Pascal TORNAY.



Le projet a pris du retard en partie à cause de la nécessité de trouver un emplacement. L'idée est de partir sur une coopérative. Aujourd'hui le budget d'investissement est presque bouclé mais le budget d'exploitation est encore très incertain. Il faudra arriver dans des chiffres noirs après trois ou quatre ans, car les communes ne veulent pas devoir financer le fonctionnement de l'abattoir. La réalisation devrait se faire hors PDR et l'APAGE pourrait alors trouver un autre projet dans la filière viande pour remplacer les deux projets partiels de locaux de découpe.

Projet 7435.10 : apiculture, centre d'extraction et rucher, par Jean-Baptiste MOULIN

Un site a été trouvé pour implanter le projet de miellerie qui devient plus ambitieux en devenant un véritable centre de compétences en apiculture. Ce site se situe sur la commune de Val de Bagnes, au Bord de la Dranse (vers le vieux pont près du carrefour entre la route du St-Bernard). Il abritera des espaces d'expositions, de formations, d'apithérapie et un laboratoire. Trois satellites sont également prévus dans l'Entremont. Le dossier complet a été déposé.

Projet 7435.12 : transformation et séchage des plantes

Le projet est terminé depuis 2019 et continue à remplir avec succès les objectifs qu'il s'était fixé.

Projet 7435.13 : agritourisme à Sovereu

Le projet d'agritourisme à Sovereu ayant été abandonné en 2018, Jean-Daniel et Mauricette FELLAY avaient imaginé déplacer leur projet sur leur ferme à Lourtier. Ce projet se heurte toutefois à quelques exigences si bien que les porteurs de projet réfléchissent à un autre endroit pour implanter leur agritourisme.

Projet 7435.14 : produits du terroir Rebord, par Aristide REBORD

Comme la route cantonale au bord de laquelle la construction de la station-service prévue par Aristide REBORD pour abriter un magasin est devenue une route nationale, il faut faire face à de nouvelles restrictions. Aristide REBORD se heurte actuellement à plusieurs exigences, comme celles des permis d'entrée et de sortie qui ne sont plus valables. Il croit encore en son projet mais reconnaît qu'il sera difficile de le mener à bien.

Projet 7435.15 : agritourisme Bagnes

NOUVEAU PROJET : BUVETTE PINDIN SUR L'ALPAGE DE SERY-LALY

Pour rappel, le projet Deslarzes de Bruson ayant été abandonné, il a pu être partiellement remplacé par la buvette Pindin à Sery-Laly, projet porté par le consortium de Sery-Laly. Cette buvette a pu ouvrir comme prévu pour la saison estivale 2020. Le succès a tout de suite été au rendez-vous et l'été 2021 a également été marqué par une très bonne fréquentation des randonneurs. La buvette sera à nouveau ouverte en juillet. Elle crée une dynamique positive à la fois pour le tourisme et pour le consortium.

NOUVEAU PROJET : AGRITOURISME A LIDDES

La coordinatrice informe qu'un autre projet agritouristique pourrait être soutenu grâce aux moyens financiers prévus initialement pour le projet 7435.15. Samuel PIERROZ et Sarah MUSY souhaitent en effet construire une habitation sur leur exploitation agricole des Planches à Liddes. Ils prévoient y faire deux chambres agritouristiques. Les démarches pour obtenir leur permis de construire et valider leur projet agritouristique sont en cours.



Projet 7435.18 : agritourisme Emonet-Char à Fondue

Ce projet est terminé depuis 2018 et poursuit son chemin avec succès. Il a bénéficié du flyer agritouristique tout ménage distribué dans la région par l'APAGE.

Projet 7435.20 : alpage de la Combe de l'A (Tsissette)

La rénovation du gîte de la Tsissette s'est terminée avec succès grâce à l'implication de la Bourgeoisie ainsi que de la Commune de Liddes. Elle n'a nécessité qu'une année de travaux qui ont porté sur :

- la démolition des anciens murs pour reconstruire une nouvelle extension qui vient prolonger la cabane en pierres qui servait déjà de gîte ces dernières années (le nouveau bâtiment ainsi réuni reprend les proportions des anciennes écuries sur lesquels il est fondé),
- l'aménagement avec des dortoirs et chambres, des sanitaires, une cuisine professionnelle, un économat et un local technique avec chaudière à pellets,
- l'aménagement d'une terrasse extérieure à l'ouest,
- la construction d'un dépôt annexe pour stocker les pellets de bois, avec pan de toit orienté au sud recouvert de panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude
- l'installation, sur le toit de la cabane annexe du berger, de panneaux solaires photovoltaïques pour l'électricité.

Le nouveau gîte a été inauguré en juillet 2021.

13. Stratégie à mener pour les activités 2022-2023

Martine JAKUES, coordinatrice, présente la stratégie pour la poursuite des activités de promotion et de marketing du Grand Entremont. Les actions de l'APAGE s'articuleront autour de trois grands axes :

La promotion du produit et du label « Le goût des cimes » pour améliorer l'accessibilité aux produits, renforcer leur vente, faire rayonner le label et consolider ce qui a déjà été mis en place (labellisation, automates, vitrines, etc.).

Le rayonnement de la marque pour faire connaître la région comme un territoire agricole dynamique, ainsi que permettre aux paysans et aux ambassadeurs de s'approprier davantage la marque du Grand Entremont.

L'agritourisme en mettant en place une stratégie avec les communes et les destinations.

14. Divers et propositions individuelles

L'Assemblée Générale aimerait savoir où la **Corbeille du Grand Entremont** est disponible. Les Laiteries de Liddes, d'Orsières, d'Étiez et de Verbier, la Boucherie BTB et la Brusonette peuvent aujourd'hui la confectionner.

Cory TERRETAZ informe qu'elle est preneuse de toute photo ou vidéo illustrant la vie agricole dans le Grand Entremont pour les posts **FaceBook**.

Marc MARET salue le projet de renforcer la **collaboration avec les accompagnateurs montagne**. Il reçoit chaque année des visiteurs envoyés par Verbier Tourisme pour la découverte de l'alpage de Sery-Laly et un Brunch à la Buvette Pindin. Les gens sont très intéressés par toutes les explications qu'il peut donner sur l'alpage : son histoire, son fonctionnement, le travail des bergers. Qui prendra le relais quand lui ne sera plus là-haut pour gérer la buvette ? Former des accompagnateurs pour raconter la vie à l'alpage et l'agriculture est vraiment une piste intéressante.



Grand Entremont

Une question est posée par Etienne TORNAY à Stéphane PILLET sur l'avancement du projet de signalétique. Il trouve étonnant qu'aucune solution n'ait encore été trouvée pour signaler dans le rond-point d'Orsières la Laiterie. Stéphane PILLET répond qu'on est dans ce cas sur une Route Nationale avec des exigences particulières et que le projet de signalétique n'est pas encore terminé. Il demande à l'Assemblée d'applaudir Magali JACQUEMETTAZ et Martine JAKUES pour leur important travail et leur engagement.

La parole n'étant plus demandé, la PRESIDENTE invite à chacun à prolonger l'Assemblée avec une raclette et un apéritif préparé par la Laiterie d'Orsières.

Sarreveyer, le 22 avril 2022

Magaly JACQUEMETTAZ
Présidente

Martine JAKUES-DUFOUR
Secrétaire